

Présentation aux investisseurs

Troisième trimestre terminé
le 28 septembre 2024

INDUSTRIES LASSONDE INC.



Lassonde

Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Le présent document comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de la Société qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés indiqués à la section Perspectives du rapport de gestion du troisième trimestre terminé le 28 septembre 2024, qui présente aussi certaines des principales hypothèses (mais pas toutes) utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent document, comme les énoncés concernant le volume et le taux de croissance des ventes, le coût des principales matières premières et autres intrants, les charges incluant les éléments affectant la comparabilité entre les périodes, le taux effectif d'impôt, le fonds de roulement et les investissements en immobilisations, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages ainsi que les variations de prix qui en découlent (dont les prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle de la Société (la « Stratégie », définie à la section 4 « Stratégie pluriannuelle » du rapport de gestion du troisième trimestre terminé le 28 septembre 2024), incluant l'exécution réussie de ses projets d'investissement clés ainsi que la matérialisation des bénéfices sous-jacents attendus, et la capacité de la Société à intégrer efficacement les entreprises acquises; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, ou ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale et de droits douaniers, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.



Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque qui se retrouvent à la section 19 - « *Incertitudes et principaux facteurs de risque* » du rapport de gestion annuel 2023. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont une valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**

Ce document contient des mesures financières non conformes aux IFRS. Lassonde présente ses résultats financiers conformément aux IFRS et évalue généralement sa performance financière à l'aide de mesures financières ou ratios préparés selon les IFRS. Cependant, ce rapport de gestion fait également référence à certaines mesures ou ratios qui ne sont pas conformes aux IFRS, notamment les suivants : Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »); BAIIA ajusté; Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société; Résultat de base et dilué ajusté par action; Fonds de roulement d'exploitation; Jours de fonds de roulement d'exploitation; et Dette nette sur BAIIA ajusté. Il se peut que ces mesures ne soient pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la section – « *Mesures financières non conformes aux IFRS* » du présent document pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant. La Société utilise des mesures et des ratios qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance opérationnelle et sa situation financière d'une période à l'autre. Ces mesures sont présentées en complément afin d'améliorer la compréhension de la performance financière de Lassonde, et non pas en remplacement des résultats IFRS. De plus, les mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut aux informations financières connexes préparées conformément aux IFRS.



Faits saillants du troisième trimestre



Forte performance opérationnelle

- Solide croissance des ventes et des résultats dans toutes les divisions
- Contribution des Entités acquises⁽¹⁾, principalement Summer Garden



Excluant les Entités acquises et l'effet de change, hausse des ventes de 8,2 %

- Augmentation des volumes aux É.-U., tant pour les produits de marque privée que pour les produits de marque nationale
- Ajustements de prix de vente au Canada
- Atténués par une variation défavorable de la composition des ventes américaines de produits de marque privée



Amélioration de 32 % du résultat d'exploitation

- Augmentation de la marge brute dans toutes les divisions

(1) Lassonde a acquis le contrôle de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond ») le 14 novembre 2023 et a complété l'acquisition de The Zidian Group, qui exploite Summer Garden Food Manufacturing et certaines entités affiliées (ensemble, « Summer Garden ») le 8 août 2024 (désignées ensemble comme les « Entités acquises »). Par conséquent, ces entités sont consolidées dans Lassonde depuis ces dates.



Divisions américaines des boissons

Nouvelles augmentations de volumes entraînées par :

- Plan de rétablissement de la demande
- Mise en service de la ligne de production de format individuel en Caroline du Nord à la fin juillet

Le démarrage en Caroline du Nord progresse bien

- Confiant d'atteindre le plein régime au début de 2025

Importance des formats individuels

- Principal moteur de croissance pour nos activités de marque nationale
- Facteur important pour saisir des opportunités dans la marque privée
- Élément clé pour étendre notre portée dans le canal « hors foyer »



Amélioration des coûts de conversion et des marges

- Gains provenant de l'internalisation de la production d'un volume important de boîtes de jus aseptiques
- Initiatives visant à améliorer l'efficacité et à augmenter le volume de production



Divisions américaines des boissons (suite)



Programme d'investissements en immobilisations

- Renforcer la compétitivité de notre réseau de production



Investissement de 200 millions \$ US pour une nouvelle usine au New Jersey⁽¹⁾

- Remplacera l'usine actuelle
- La construction devrait commencer au début de 2025
- Les activités de production seront progressivement transférées en 2026-27
- Jouera un rôle clé dans le renforcement de notre position concurrentielle dans le Nord-Est
 - Diminution de la structure de coûts grâce à un flux de production plus efficace et à des rendements accrus



20 millions \$ US pour renforcer le centre de production stratégique de la Caroline du Nord

- Rapatrier à l'interne certains actifs de production appartenant à la Société actuellement déployés chez un conditionneur à forfait
- Devrait être complétée vers la fin de 2025

(1) Veuillez vous référer à la page 25 pour des rendus architecturaux



Division canadienne des boissons



Efforts soutenus pour renforcer notre position de chef de file

- Innovation, expansion des canaux de distribution, amélioration de la productivité



Équilibre entre volume et marge compte tenu de l'inflation dans le coût des intrants

- Le vaste portefeuille de produits permet de cibler les consommateurs sensibles aux prix en leur proposant des solutions abordables dans divers emballages et canaux



Succès des produits qui réduisent l'exposition aux matières premières et répondent aux tendances du marché



Déploiement d'une deuxième ligne de production de boîte de jus grande vitesse à Rougemont

- Remplacera progressivement cinq lignes de production plus petites



Aliments de spécialité

Un trimestre solide

- Forte croissance des ventes de produits en autoclaves pour les activités existantes
- Ventes de 26,7 millions \$ provenant de Summer Garden (depuis le 8 août)



Équipe dédiée pour faciliter l'accueil et l'intégration de Summer Garden

- Initiatives afin de sécuriser l'engagement continu du personnel clé
- Plan de communication pour l'équipe de direction et tous les employés
- Présence d'un membre de l'équipe de direction de Lasonde aux activités de mobilisation des employés
- Évaluation des talents, des meilleures pratiques et des initiatives visant à réaliser des synergies

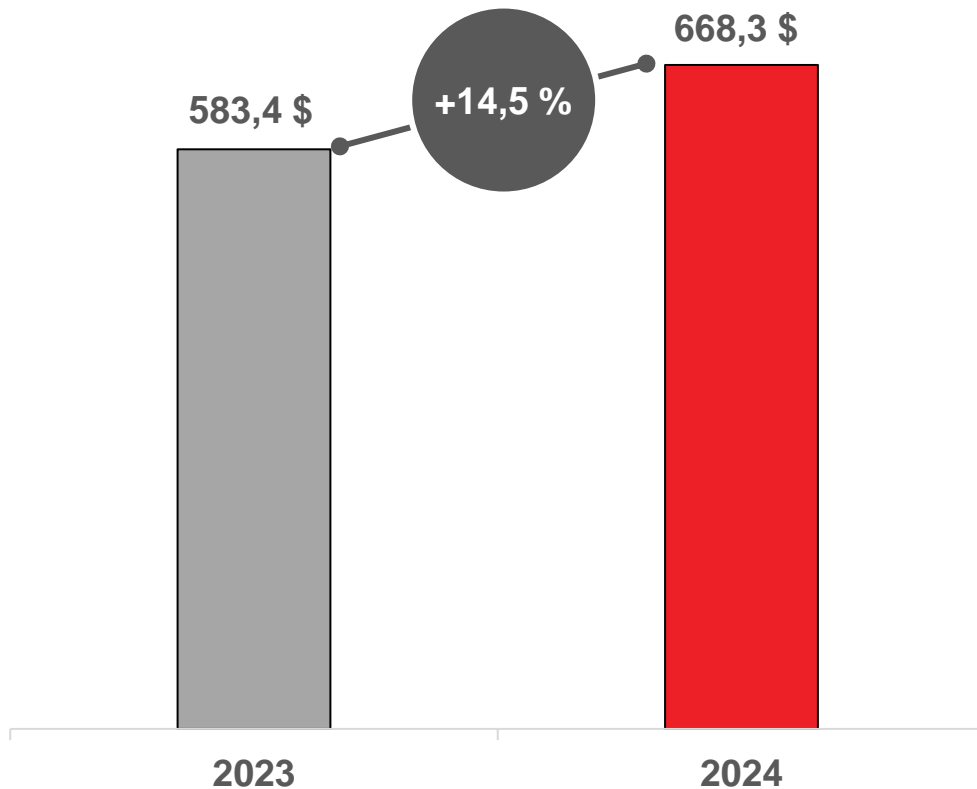


T3 2024

Hausse des ventes (M\$)

Faits saillants

- ✓ Ventes attribuables aux Entités acquises⁽¹⁾ :
 - ▲ 26,7 M\$ de Summer Garden
 - ▲ 4,7 M\$ de Diamond
- ✓ Effet de change : ▲ 5,6 M\$
- ✓ Variations du volume des ventes (menées par les É.-U.) :
 - ▲ 24,3 M\$ marques privées
 - ▲ 11,4 M\$ marques nationales
- ✓ Effet des ajustements des prix de vente :
 - ▲ 12,6 M\$ marques privées
 - ▲ 10,0 M\$ marques nationales
- ✓ Variations dans la composition des ventes : ▼ 10,3 M\$



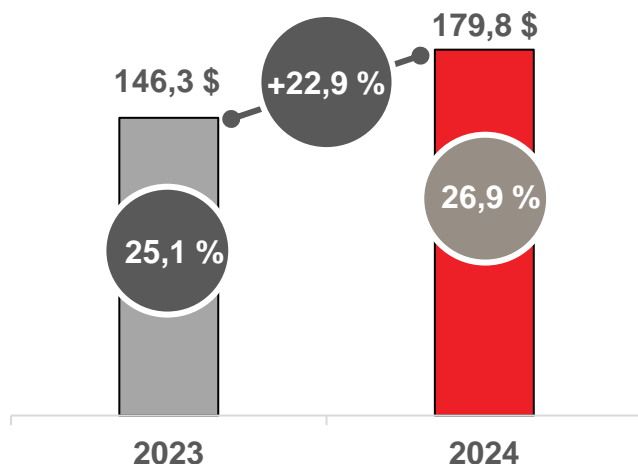
(1) Lassonde a acquis le contrôle de Diamond le 14 novembre 2023 et a complété l'acquisition de Summer Garden le 8 août 2024 (désignées ensemble comme les « Entités acquises »). Par conséquent, ces entités sont consolidées dans Lassonde depuis ces dates.



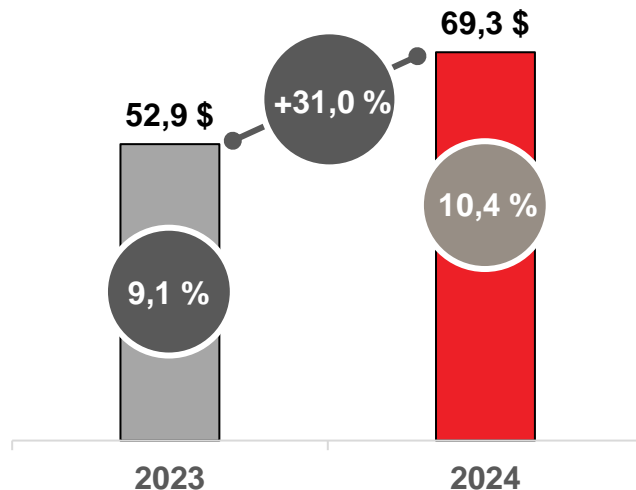
T3 2024

Amélioration de la rentabilité

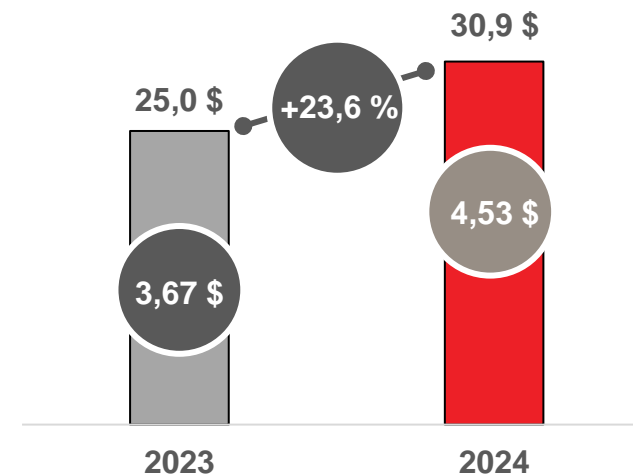
Marge brute (M\$)



BAIIA ajusté⁽¹⁾ (M\$)



Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société⁽¹⁾ (M\$) et BPA ajusté⁽¹⁾



Faits saillants

Excluant les Entités acquises⁽²⁾, hausse de 16,9 % de la marge brute

- ✓ Hausse des volumes de ventes
- ✓ Effet annualisé des ajustements de prix de vente
- ✓ Baisse des coûts de conversion

Atténués par :

- ✓ Hausse du coût des intrants, principalement les oranges
- ✓ Effet de la composition des ventes légèrement moins favorable aux É.-U.

Excluant les Entités acquises, hausse de 8,4 % des frais de vente et d'administration

- ✓ Hausse des frais de transport et d'entreposage
- ✓ Hausse des autres frais de vente et d'administration

Atténuées par :

- ✓ Diminution des charges de rémunération liées à la performance

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.

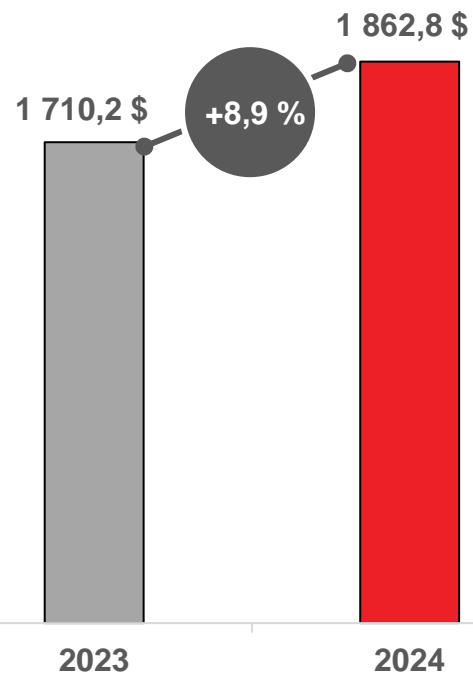
(2) Lassonde a acquis le contrôle de Diamond le 14 novembre 2023 et a complété l'acquisition de Summer Garden le 8 août 2024 (désignées ensemble comme les « Entités acquises »). Par conséquent, ces entités sont consolidées dans Lassonde depuis ces dates.



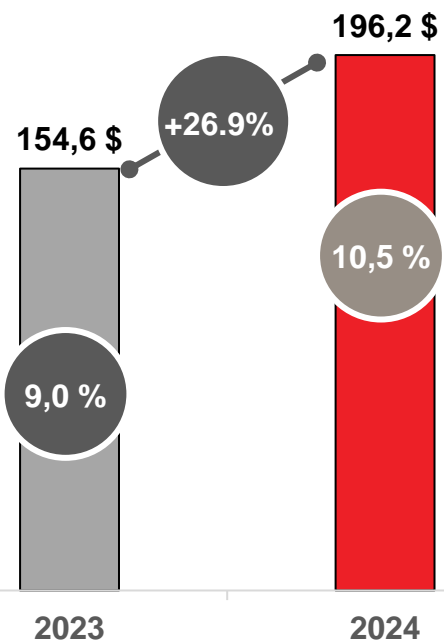
Neuf premiers mois de 2024

Faits saillants financiers

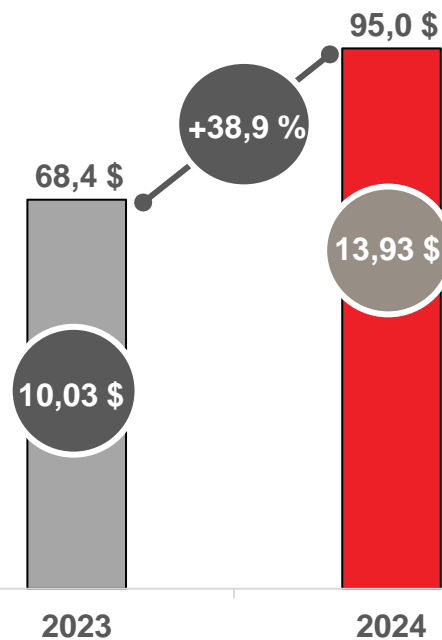
Ventes (M\$)



BAIIA ajusté⁽¹⁾ (M\$)



Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société⁽¹⁾ (M\$) et BPA ajusté⁽¹⁾

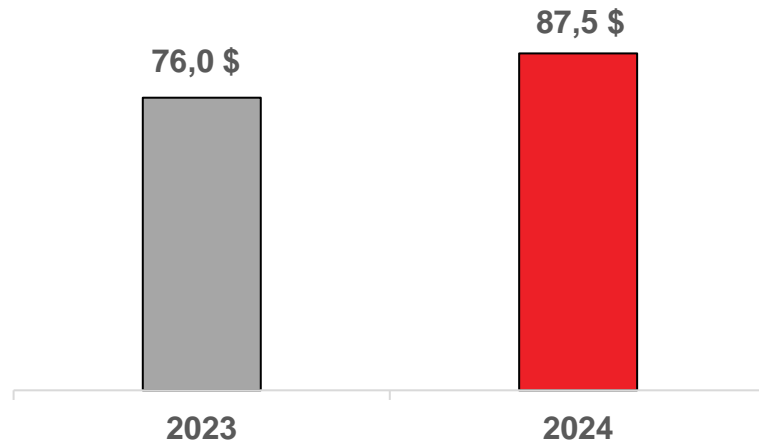


(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.

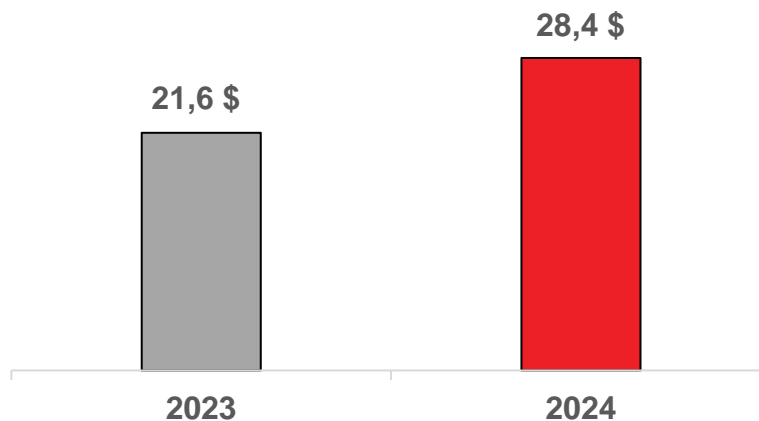


Flux de trésorerie (M\$)

Activités d'exploitation



Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles



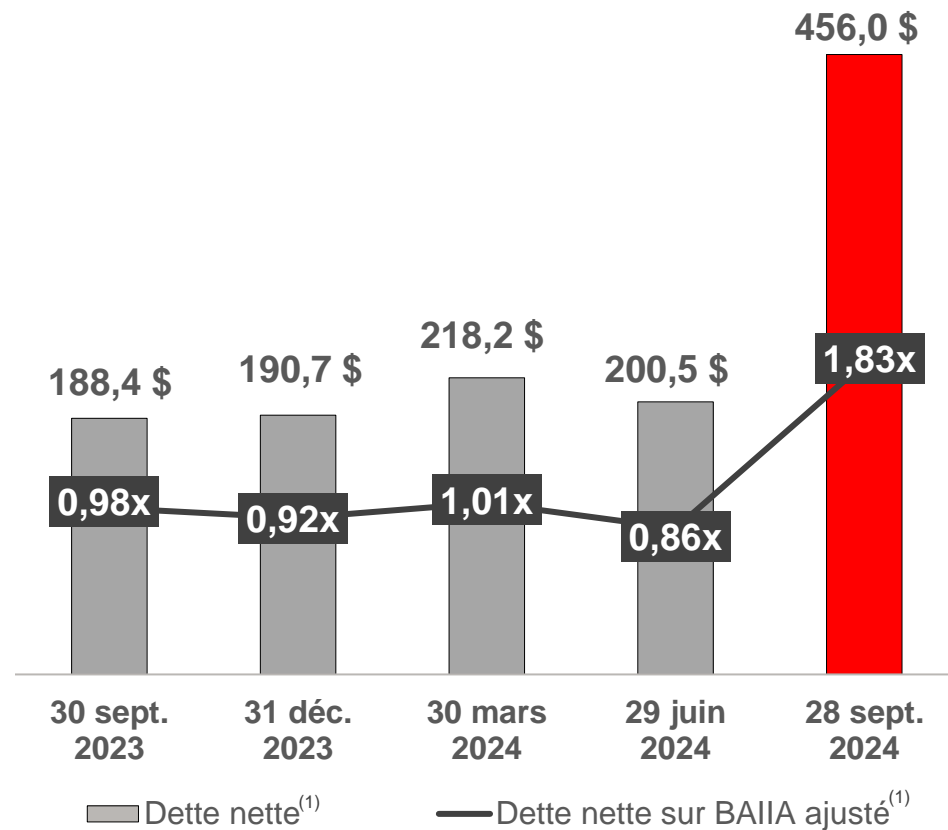
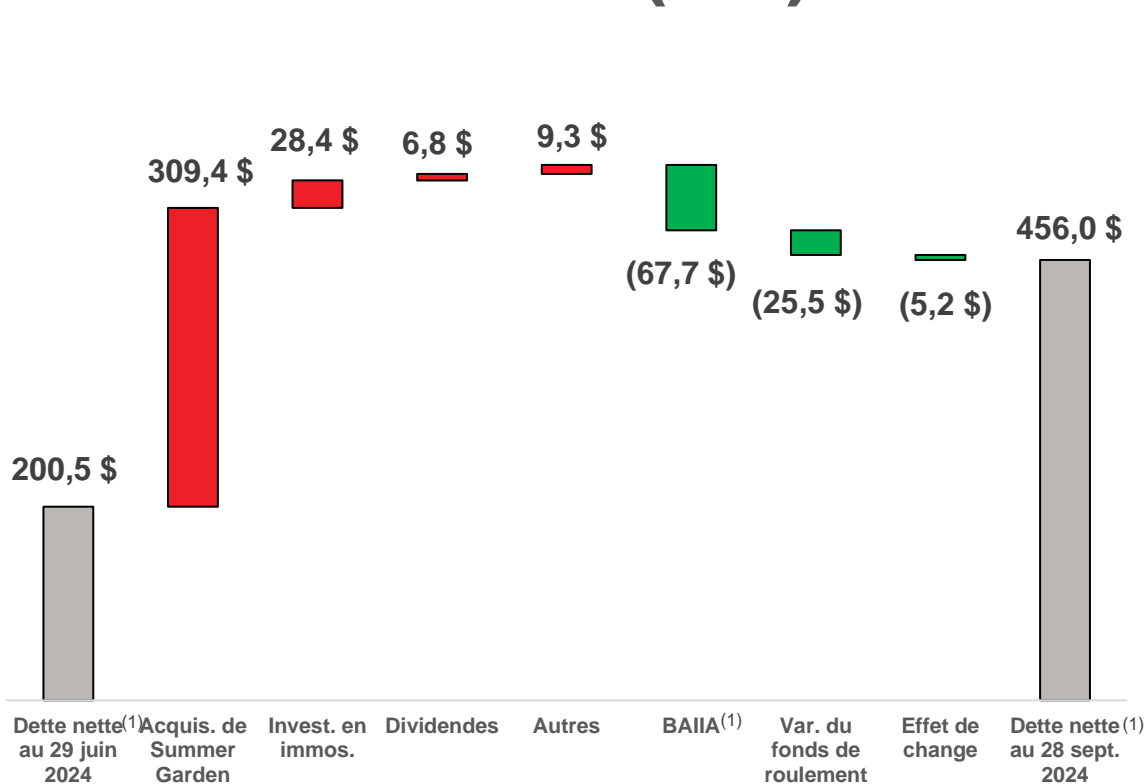
Faits saillants

- ✓ Hausse des flux de trésorerie est principalement due à :
 - Augmentation du BAIIA⁽¹⁾
 - Atténuée par une hausse des impôts nets versés
- ✓ Investissements en immobilisations de 83,2 M\$ à ce jour en 2024
- ✓ En 2024, les investissements en immobilisations devraient atteindre jusqu'à 5 % des ventes
- ✓ Calendrier du programme d'investissements en immobilisations aux É.-U.
 - 10 millions \$ US en 2024
 - 120 millions \$ US en 2025
 - Le reste en 2026

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



T3 2024

Dette nette⁽¹⁾ (M\$)

Ratio devrait se situer entre 2,0x et 2,5x jusqu'à la fin de 2026, reflétant le programme d'investissements en immobilisations aux É.-U.

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



Incidence de certains éléments sur les résultats financiers

Répartition du prix d'achat de Summer Garden

- Hausse de la valeur des stocks
 - Montant de 3,2 M\$ US porté en résultat dans le coût des ventes en T3-2024
- Juste valeur des immobilisations corporelles
 - Charge d'amortissement annuelle actuellement estimée à 3,9 M \$ US
- Immobilisations incorporelles
 - Charge d'amortissement annuelle actuellement estimée à 14,0 M \$ US
- Révisions des contreparties éventuelles
 - Valeur actuelle des changements sera portée en résultat

Amortissement accéléré de certains actifs existants aux É.-U.

- Sur une période de dix trimestres à compter du T4-2024
- Charge additionnelle d'environ 1,5 M\$ US par trimestre



Impact de l'ouragan Helene

Effet limité sur notre usine en Caroline du Nord

- Les dommages importants dans la région ont forcé la fermeture de l'usine pour une période de 15 jours
- Perturbations dans les livraisons de produits

Pas d'effet significatif sur les résultats du quatrième trimestre

- Mesures d'atténuation rapidement déployées
- A causé un retard sur le calendrier initial de certaines initiatives du plan de rétablissement de la demande (occasions manquées)

Soutien aux employés et aux collectivités

- Campagne de dons de denrées non périssables
- Participation à une collecte de fonds de la Croix-Rouge pour laquelle Lassonde a versé un montant équivalent à chaque dollar recueilli auprès de ses employés



Maintien des priorités en cette fin d'année 2024

Divisions américaines des boissons

- Poursuivre la mise en œuvre de notre plan de rétablissement de la demande pour les marques privées
- Augmenter la cadence de production de la ligne de format individuel en Caroline du Nord

Division canadienne des boissons

- Poursuivre les initiatives visant à renforcer notre position de chef de file par les moyens suivants :
 - Innovation
 - Expansion des canaux de distribution
 - Investissements marketing ciblés
 - Amélioration de la productivité

Divisions d'aliments de spécialité

- Accueil et intégration de Summer Garden
- Mettre en œuvre notre stratégie de croissance nord-américaine
 - Accroître notre présence dans des marchés adjacents et optimiser la pénétration du marché
 - Identifier les synergies et les besoins de réinvestissement



Perspectives pour la fin de l'exercice

Terminer l'exercice 2024 avec un taux de croissance des ventes entre le milieu et le haut de la fourchette à un chiffre, excluant les Entités acquises⁽¹⁾ et l'effet de change

- Effet annualisé des ajustements de prix de vente
- Amélioration séquentielle du volume de ventes au quatrième trimestre
 - Rythme de la stratégie américaine de rétablissement de la demande
 - Volumes additionnels provenant de la nouvelle ligne de production de format individuel
 - Stabilisation de la demande

Soutenir les initiatives qui favorisent la croissance

- Renforcer le portfolio d'innovation
- Expansion de la distribution
- Dépenses commerciales stratégiques pour soutenir la croissance

L'inflation des coûts restera un facteur pour les trimestres à venir

- Améliorer l'efficacité et la productivité pour soutenir la croissance des résultats

(1) Lassonde a acquis le contrôle de Diamond le 14 novembre 2023 et a complété l'acquisition de Summer Garden le 8 août 2024 (désignées ensemble comme les « Entités acquises »). Par conséquent, ces entités sont consolidées dans Lassonde depuis ces dates.





Mesures financières non conformes aux IFRS

Mesures financières non conformes aux IFRS

Éléments affectant la comparabilité entre les périodes

Le tableau de droite contient une liste, une description et une quantification des éléments ayant une incidence sur la comparabilité de la performance financière entre les périodes.

BAIIA et BAIIA ajusté

La mesure financière « BAIIA » est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. La mesure financière « BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour comparer les BAIIA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le BAIIA se compose de la somme du résultat d'exploitation, de « l'amortissement des immobilisations » ainsi que des « (Gains) pertes sur immobilisations », tels que présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars)</i>	Troisièmes trimestres terminés les		Neuf premiers mois terminés les	
	28 sept. 2024	30 sept. 2023	28 sept. 2024	30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$
Coûts liés à la Stratégie	0,7	0,7	1,9	1,3
Coûts d'implantation de nouveaux systèmes clés	0,4	0,5	0,9	2,1
Optimisation des activités	0,1	-	0,5	0,4
Frais liés à l'acquisition de Summer Garden	0,4	-	8,2	-
Ajustement relatif à des taxes non récupérables	-	0,3	-	0,9
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le BAIIA :	1,6	1,5	11,5	4,7
Perte sur immobilisations liée à l'optimisation des activités	-	-	-	0,5
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le résultat d'exploitation :	1,6	1,5	11,5	5,2
Éléments affectant la comparabilité des « Autres (gains) pertes » :				
Gain lié au règlement préliminaire de réclamations d'assurance	-	(0,5)	-	(2,6)
Impact fiscal des éléments précédents	(0,4)	(0,3)	(3,0)	(0,7)
Effet sur le résultat net	1,2	0,7	8,5	1,9
Attribuable :				
Aux actionnaires de la Société	1,2	0,7	8,0	1,9
Aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	0,5	-

<i>(en millions de dollars)</i>	Troisièmes trimestres terminés les		Neuf premiers mois terminés les	
	28 sept. 2024	30 sept. 2023	28 sept. 2024	30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	47,2	35,7	131,8	103,3
Amortissement des immobilisations	20,3	15,7	52,8	46,1
(Gains) pertes sur immobilisations	0,2	0,0	0,1	0,4
BAIIA	67,7	51,4	184,7	149,8
Somme des éléments affectant la comparabilité	1,6	1,5	11,5	4,7
BAIIA ajusté	69,3	52,9	196,2	154,6



Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société et BPA ajusté

Les mesures financières « résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société » et « BPA ajusté » sont utilisées par la Société pour comparer le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et le BPA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Ils sont calculés en les ajustant avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Troisièmes trimestres terminés les		Neuf premiers mois terminés les	
	28 sept. 2024	30 sept. 2023	28 sept. 2024	30 sept. 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	29,7	24,3	87,0	66,5
Somme des éléments affectant la comparabilité	1,2	0,7	8,0	1,9
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	30,9	25,0	95,0	68,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <i>(en milliers)</i>	6 822	6 822	6 822	6 822
BPA ajusté <i>(en \$)</i>	4,53	3,67	13,93	10,03

Dettes nette sur BAIIA ajusté

La mesure financière « dette nette sur BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour évaluer sa capacité à rembourser sa dette existante ainsi qu'à définir sa capacité d'emprunt disponible. Le ratio dette nette sur BAIIA ajusté est obtenu en divisant la dette nette par la somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres. La dette nette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, moins le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

<i>(en millions de dollars, sauf le ratio dette nette sur BAIIA ajusté)</i>	Au	Au
	28 sept. 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	25,6	18,5
Dette à long terme	439,6	192,0
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(9,2)	(19,8)
Dette nette	456,0	190,7
Somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres	248,9	207,1
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	1,83:1	0,92:1



Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

Jours de fonds de roulement d'exploitation est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre de jours de ventes lié au fonds de roulement d'exploitation. Cette mesure financière est obtenue en divisant le fonds de roulement d'exploitation par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 28 septembre 2024, multiplié par 91 jours. Le fonds de roulement d'exploitation se compose de la somme des débiteurs-clients, des rabais à recevoir et des stocks, moins les fournisseurs et frais courus et les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

Délai de recouvrement des débiteurs (« DSO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour percevoir le paiement d'une vente. Cette mesure financière est obtenue en divisant les débiteurs-clients moins les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 28 septembre 2024, multiplié par 91 jours.

Délai d'écoulement des stocks (« DIO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour transformer ses stocks en ventes. Cette mesure financière est obtenue en divisant les stocks, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 28 septembre 2024, multiplié par 91 jours.

Délai de paiement des créditeurs (« DPO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour payer ses créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est obtenue en divisant les fournisseurs et frais courus moins les rabais à recevoir, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le troisième trimestre terminé le 28 septembre 2024, multiplié par 91 jours.

	Au 28 sept. 2024	Au 31 déc. 2023
<i>(en millions de dollars, sauf les jours de fonds de roulement d'exploitation)</i>		
	\$	\$
Débiteurs-clients	224,3	180,2
Rabais à recevoir	2,8	4,7
Stocks	414,2	386,6
Moins : Fournisseurs et frais courus	(230,4)	(219,2)
Moins : Frais commerciaux à payer	(70,8)	(58,8)
Fonds de roulement d'exploitation	340,0	293,5
Divisé par : Ventes du dernier trimestre	668,3	604,8
	0,51	0,49
Jours de fonds de roulement d'exploitation <i>(en jours)</i>	46,3	44,2
<i>(en millions de dollars, sauf le DSO)</i>		
	\$	\$
Débiteurs-clients	224,3	180,2
Moins : Frais commerciaux à payer	(70,8)	(58,8)
	153,5	121,4
Divisés par : Ventes du dernier trimestre	668,3	604,8
	0,23	0,20
DSO <i>(en jours)</i>	20,9	18,3
<i>(en millions de dollars, sauf le DIO)</i>		
	\$	\$
Stocks	414,2	386,6
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	488,4	452,3
	0,85	0,85
DIO <i>(en jours)</i>	77,2	77,8
<i>(en millions de dollars, sauf le DPO)</i>		
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	230,4	219,2
Moins : Rabais à recevoir	(2,8)	(4,7)
	227,7	214,5
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	488,4	452,3
	0,47	0,47
DPO <i>(en jours)</i>	42,4	43,2



Faits saillants financiers

	Troisièmes trimestres terminés les			Neuf premiers mois terminés les		
	28 sept. 2024	30 sept. 2023	Δ	28 sept. 2024	30 sept. 2023	Δ
(en millions de dollars, sauf indication)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	668,3	583,4	84,9	1 862,8	1 710,2	152,6
Coût des ventes	488,4	437,2	51,3	1 357,6	1 275,0	82,7
Marge brute	179,8	146,3	33,5	505,1	435,2	69,9
Frais de vente et d'administration	132,7	110,5	22,1	373,4	331,9	41,5
Résultat d'exploitation	47,2	35,7	11,5	131,8	103,3	28,5
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	-	(0,5)	0,5	-	(1,6)	1,6
Frais financiers	7,1	4,2	2,9	15,6	12,9	2,6
Autres (gains) pertes	(0,1)	(2,2)	2,1	(2,1)	(4,1)	2,0
Résultat avant impôts	40,2	33,3	6,9	118,3	92,8	25,5
Impôts sur le résultat	11,1	9,0	2,1	32,7	25,1	7,6
Résultat net	29,1	24,3	4,8	85,6	67,7	17,9
Attribuable :						
Aux actionnaires de la Société	29,7	24,3	5,4	87,0	66,5	20,5
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,6)	0,0	(0,6)	(1,4)	1,2	(2,6)
	29,1	24,3	4,8	85,6	67,7	17,9
BPA (en \$)	4,35	3,56	0,79	12,75	9,75	3,00
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	6 822	6 822	-	6 822	6 822	-
Résultat d'exploitation ajusté¹	48,8	37,2	11,6	143,3	108,5	34,8
BAIIA ajusté¹	69,3	52,9	16,4	196,2	154,6	41,6
BPA ajusté¹ (en \$)	4,53	3,67	0,86	13,93	10,03	3,90

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.

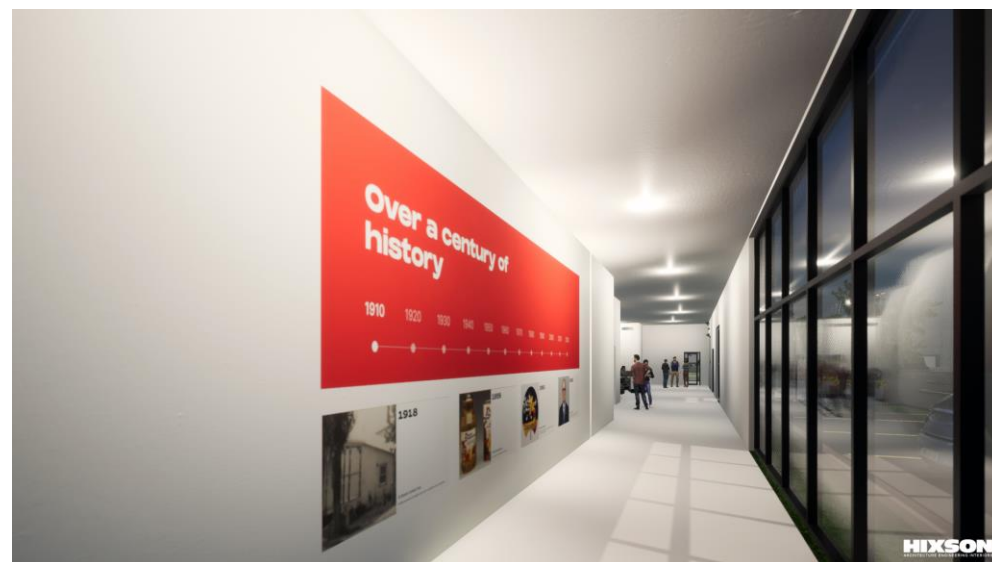


Évolution des ventes

<i>(en millions de dollars)</i>	Troisièmes trimestres			Neuf premiers mois		
	Marques privées	Marques nationales	Total	Marques privées	Marques nationales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes 2023	337,9	245,5	583,4	993,1	717,1	1 710,2
Effet des ajustements de prix de vente	12,6	10,0	22,6	37,6	34,1	71,7
Effet volume	24,3	11,4	35,7	36,8	13,5	50,3
Effet d'un changement de la composition des ventes	(6,3)	(4,0)	(10,3)	(18,6)	(3,9)	(22,5)
Autres effets, net	-	(0,2)	(0,2)	-	(0,5)	(0,5)
Croissance excluant l'effet de change	30,6 9,1 %	17,3 7,1 %	47,9 8,2 %	55,8 5,6 %	43,3 6,0 %	99,1 5,8 %
Effet de change	4,1	1,5	5,6	7,9	2,9	10,8
Ventes 2024 (excluant les Entités acquises)	372,6	264,3	636,9	1 056,8	763,3	1 820,1
Ventes de Diamond			4,7			16,1
Ventes de Summer Garden			26,7			26,7
Ventes 2024			668,3			1 862,8

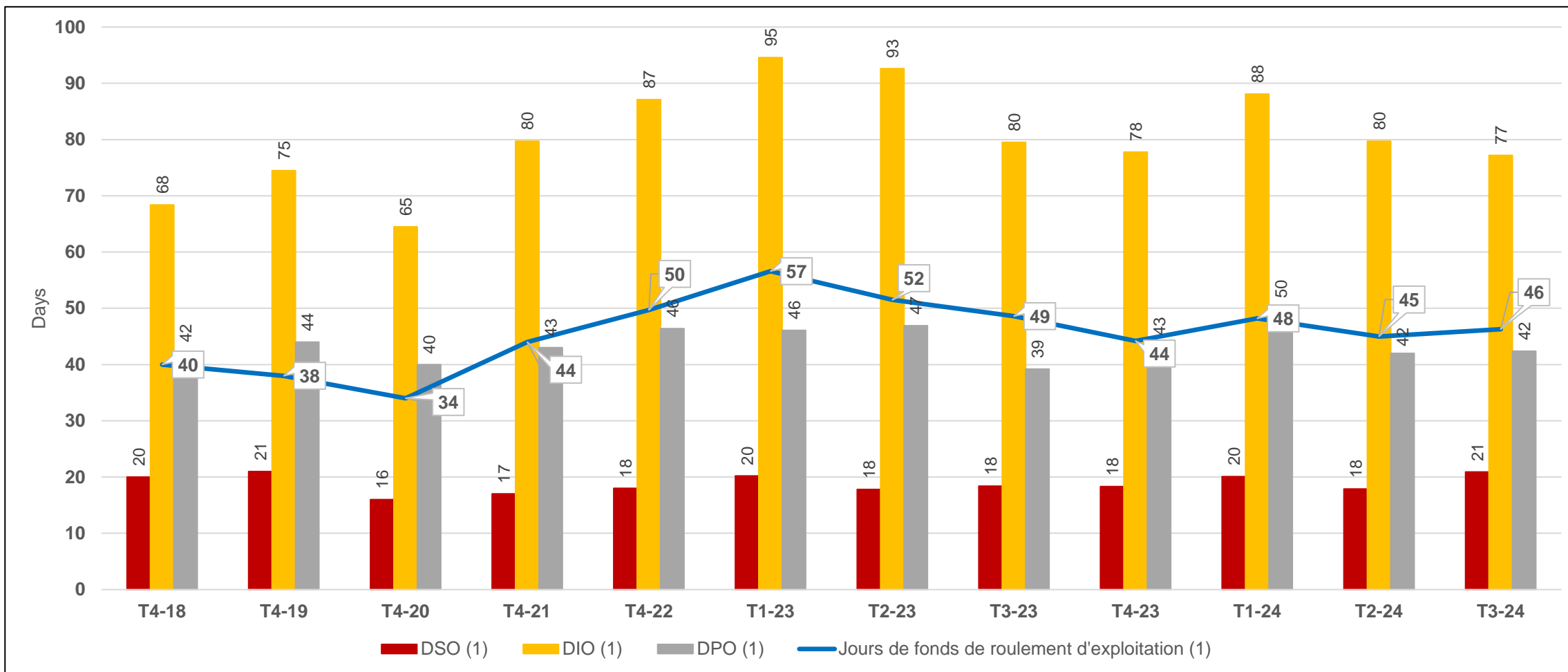


Nouvelle usine au New Jersey



T3 2024

Jours de fonds de roulement d'exploitation⁽¹⁾



La Société pourrait continuer d'utiliser son bilan pour garantir le prix et/ou la disponibilité de certains produits de base.

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.





Lassonde

lassonde.com